



RÉSUMÉ:

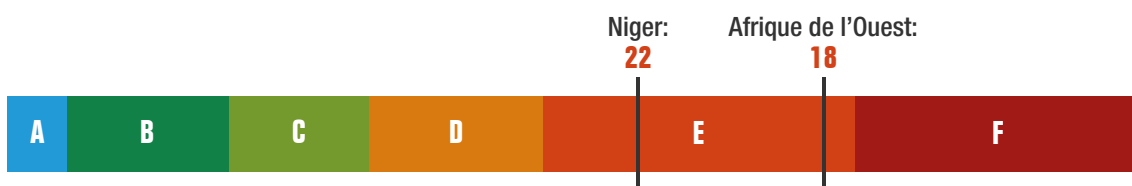


NIGER

2020 Indice d'intégrité gouvernementale dans le secteur de la défense

RÉSUMÉ: NIGER

Le gouvernement nigérien a récemment entrepris une série d'initiatives destinées à lutter contre la corruption et à améliorer la gouvernance du secteur de la défense, tels que le Programme de Renaissance (2016-2021), la loi Anti-Corruption de 2016 et la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption de 2018. Bien que cet effort législatif soit prometteur, de sérieux manquements demeurent dans leur mise en application effective, car ces réformes peinent pour l'heure à réduire les risques de corruption dans le secteur de la défense nigérien. Le manque d'informations mises à disposition des mécanismes d'audit et du Parlement affaiblissent le contrôle démocratique du secteur. La culture du secret qui entoure le secteur de la défense tend à exacerber les obstacles au contrôle et à l'examen des activités des forces armées, en particulier en ce qui concerne les acquisitions d'actifs militaires. En dépit de ces réformes, la confiance des citoyens nigériens dans la gestion des questions de corruption et d'intégrité par les institutions de défense et sécurité demeure également très faible.

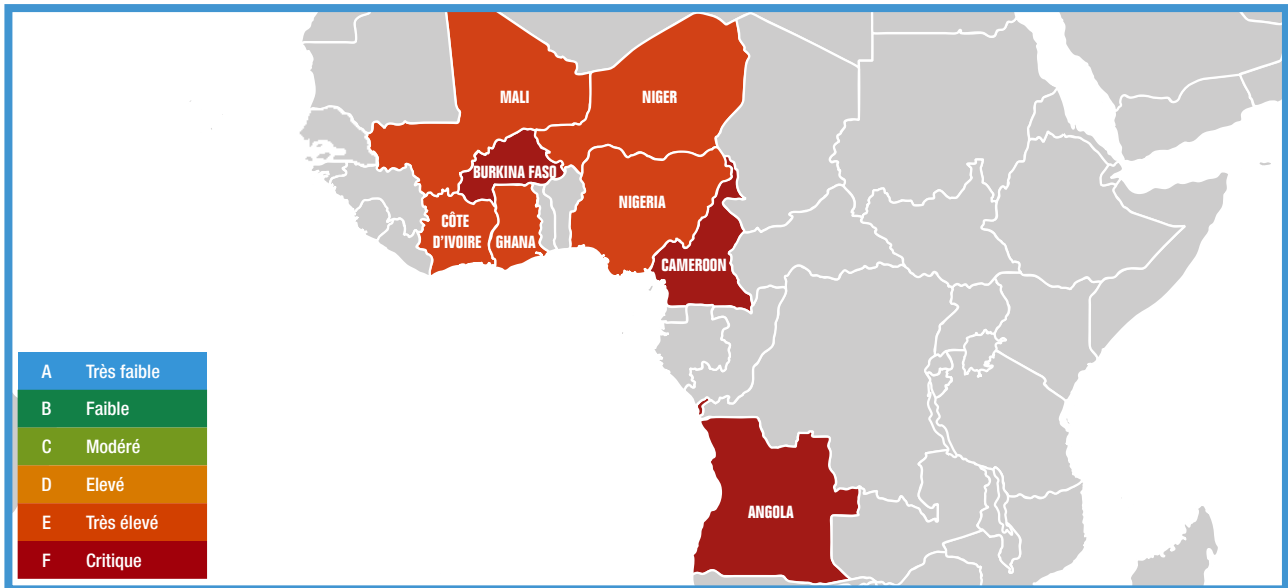


Faits sur le Niger

État fragile selon l'OCDE	Oui
Important exportateur de matériel de défense *	Non
Importateur important de matériel de défense *	Non
Volume du commerce d'armes 2015-2018 (en millions de dollars US) *	0
Budget de la défense (millions de dollars) *	230
Budget de la défense en % du PIB *	2.5%
Effectif total des forces armées #	10,000
Convention des Nations Unies contre la corruption	Ratifiée en 2008
Traité sur le commerce des armes	Ratifiée en 2015

*SIPRI, #World Bank

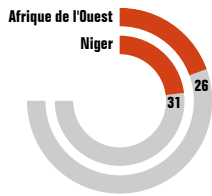
La position du Niger dans la région



Depuis plusieurs années, les pays d'Afrique de l'Ouest ont collectivement vu les doléances des populations grandir face à la prolifération de la corruption et aux obstacles aux pratiques de bonne gouvernance, ayant pour conséquence de diminuer l'efficacité et la légitimité des institutions nationales. Bien que relativement stable, des menaces pour la sécurité de la région prennent progressivement de l'ampleur. Les gouvernements peinent à répondre aux dangers liés au terrorisme islamiste et aux violences intercommunautaires, tandis que la corruption et la prolifération des trafics d'armes, de drogues et d'êtres humains posent de sérieux problèmes à la sécurité nationale de plusieurs états. Le manque de mécanismes de redevabilité et l'opacité générale au sein des secteurs de la défense de la région contribuent à ces problèmes. Un manque de transparence conduit les gouvernements à ne divulguer que des informations partielles sur la gestion des budgets, du personnel militaire, des achats d'équipements ainsi que sur la prise de décisions relatives aux questions de défense. Ces pratiques nuisent au contrôle civil et démocratique qui est déjà restreint par le manque d'expertise et de ressources. Les institutions de défense de la région bénéficient d'un niveau d'exceptionnalisme qui les exempte de règles et procédures régulières, en particulier en matière d'approvisionnement et de législations encadrant la liberté d'information. Ceci étant dit, la plupart des états de la région ont signé et/ou ratifié la Convention des Nations Unies contre la Corruption, témoignant ainsi d'une certaine volonté de réduire les risques de corruption au sein de leurs institutions.

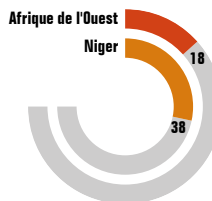
En dépit de récentes initiatives prometteuses au niveau national, les efforts destinés à lutter contre la corruption et à améliorer la gouvernance de la défense au Niger sont entravés par un degré élevé de secret et confidentialité. Alors même que le Niger est confronté à des menaces sécuritaires grandissantes dans la région, il est recommandé que le gouvernement nigérien redouble ses efforts pour améliorer le contrôle civil et démocratique du secteur de la défense et renforcer l'intégrité de ses forces armées, afin de lui permettre de mieux répondre aux menaces auxquelles le pays fait face.

DOMAINES DE RISQUES



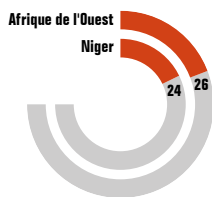
Risques politiques

La supervision et le contrôle politique des forces armées est inscrit dans la Constitution et le mandat de la fonction législative. L'Assemblée Nationale débat des politiques de défense et sécurité et a le pouvoir formel de revoir et de contrôler le budget de la défense. Toutefois, sa capacité à exercer son mandat est restreinte par le manque d'expertise technique des députés et leur accès très limité aux informations financières, tels que les dépenses des services de renseignements. De plus, on constate une absence globale d'engagement entre les institutions de défense et la société civile, réduisant ainsi la transparence et la redevabilité du secteur.



Risques financiers

Un risque de corruption clé au niveau financier est l'absence d'un budget de la défense détaillé mis à disposition de la législature, réduisant considérablement sa capacité à contrôler les finances du secteur. La Commission de Défense et de Sécurité de l'Assemblée nationale n'a accès qu'à des informations abrégées relatives aux éléments secrets en lien avec la sécurité nationale et les renseignements militaires. De plus, la cession des actifs militaires ne fait l'objet d'aucun contrôle ou surveillance quelconque, tandis que la Commission n'a obtenu aucun rapport comptable des services de renseignements dans les trois dernières années. Les mécanismes d'audit internes sont également très limités dans leurs activités et leurs rapports sont irréguliers et confidentiels. De même, les organismes d'audit externes sont inefficaces et dépendent du pouvoir exécutif pour leur financement, réduisant considérablement leur indépendance.



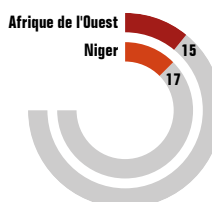
Risques liés à la gestion du personnel

Le manque d'engagement public des représentants du secteur pour intensifier la lutte contre la corruption se reflète dans l'absence d'un Code de Conduite adapté au personnel militaire, indiquant une volonté politique limitée. Les formations spécifiquement dédiées à la lutte contre les pratiques corrompues dépendent des partenaires internationaux et sont délivrées de façon fragmentée. Les lanceurs d'alerte ne font l'objet que de très peu de protections et les sanctions en place pour pénaliser les activités corrompues du personnel militaire sont en pratique rarement imposées. Il y a également très peu de contrôle des nominations aux postes haut-graadés, dont la plupart sont le résultat de connivences personnelles et d'un soutien politique.



Risques sur les opérations

Le secteur de la défense nigérien présente des risques très élevés de corruption au sein des opérations militaires. La lutte anti-corruption n'y est pas appréhendée de façon systématique ou exhaustive et n'est pas considérée comme une question stratégique lors des déploiements. Il n'y a également pas de preuve du déploiement de professionnels qualifiés pour contrôler les risques de corruption sur le terrain lors des opérations militaires. Il n'existe aucune formation spécifique pré-déploiement qui se focalise sur la corruption et aucune directive précisant comment atténuer les risques de corruption lors des opérations.



Risques liés à l'approvisionnement

Il y a très peu d'informations disponibles pour le public concernant l'approvisionnement de la défense au Niger. Le plan d'acquisitions militaires est classé secret et le Code des marchés publics de 2016 exclut certains biens, équipements et services liés à la défense et la sécurité. Bien qu'il existe un mécanisme de contrôle formel à travers le mandat de l'Inspecteur Général, ses rapports d'audit sont irréguliers, strictement confidentiels et remis directement au Président et au Premier Ministre. Il est également peu probable que les acquisitions militaires fassent l'objet d'un contrôle législatif indépendant.

AXES THÉMATIQUES

La section suivante présente plusieurs défis auxquels le Niger fait face dans le domaine de la lutte contre la corruption et le développement de l'intégrité dans la défense, et propose des pistes de réforme fondées sur les résultats de l'Indice.

Mise en œuvre législative

Le seul fait d'adopter des lois, aussi excellentes qu'elles soient, ne peut avoir qu'un effet limité. Leur impact ultime sur les questions de gouvernance de la défense dépend de leur mise en œuvre effective, qui elle-même dépend d'un engagement politique soutenu, de l'expertise et de la disponibilité des ressources, autant de facteurs qui font très régulièrement défaut. Cet écart entre la qualité du cadre législatif et l'efficacité de sa mise en œuvre se retrouve dans chacun des domaines de risques touchant les ministères et les forces armées de manière similaire.

En dépit des efforts de réforme considérables des dernières années, tels que le Programme de Renaissance (2016-2021), la Loi Anti-Corruption de 2016 et la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption de 2018, le Niger peine à assurer leur mise en œuvre effective. L'octroi de moyens et de ressources adéquats et une planification précise sont essentiels pour obtenir des résultats. Le gouvernement nigérien devrait aussi considérer réviser la législation encadrant les marchés publics pour que celle-ci s'applique à l'approvisionnement du secteur de la défense et qu'elle soit appliquée systématiquement à tous les achats du secteur, sans exceptions.

Opérations

La plupart des opérations militaires nationales et internationales se déroulant dans des états fragiles ou sortant d'un conflit où la corruption peut être généralisée, les planificateurs militaires doivent prendre en compte le risque que la corruption peut poser aux opérations. La corruption mène au gaspillage de ressources, renforce les réseaux criminels et contribue à l'insécurité et aux conflits. De même, l'insertion de missions - qui disposent de moyens financiers importants et peuvent accorder un appui politique aux acteurs locaux - peut tant aggraver les risques de corruption que les diminuer. Les doctrines militaires, les formations pré-déploiement et la surveillance sur le terrain peuvent aider à préparer les troupes pour parer à ces risques.

Le Niger bénéficierait grandement d'une réévaluation de la corruption comme question stratégique pour les opérations militaires nécessitant une réponse spécifique comprenant des directives détaillées et des programmes de formation appropriés traitant des risques de corruption sur le terrain, y compris lors de missions de maintien de la paix. Les forces armées pourraient envisager de mettre en place des formations à la lutte contre les pratiques corrompues pour les officiers à tous les niveaux, aussi bien en les intégrant dans la formation militaire de base que dans les formations pré-déploiement pour des missions spécifiques.

Contrôle et examen du secteur

Les fonctions de contrôle démocratique du secteur existent sous la forme d'organes de lutte contre la corruption, de mécanismes d'audit, et/ou de comités parlementaires, mais les institutions de défense ont historiquement été exemptés de ce degré de contrôle. Les mécanismes de contrôle instillent de la confiance en assurant que les systèmes soient résistants contre toute influence indue et garantissent une gestion des ressources efficace. Des mécanismes de contrôle efficaces peuvent assurer que les décisions de défense relatives aux opérations, aux budgets, à la gestion du personnel et aux acquisitions sont robustes et conformes aux besoins stratégiques. Ils peuvent également révéler des problèmes à un stade précoce, avant que ceux-ci ne menacent les institutions de défense et de sécurité.

Tout porte à croire que le pouvoir législatif nigérien n'exerce qu'un contrôle limité pendant la période de planification du budget ainsi que lors de la phase de mise en œuvre du cycle budgétaire. La disponibilité d'informations à jour est essentielle à l'exercice de ses fonctions. Le Ministère de la défense devrait fournir aux mécanismes d'audit les ressources appropriées pour qu'ils soient effectivement en mesure d'assurer leur mandat pour surveiller les risques de corruption et développer des recommandations pour renforcer l'intégrité des forces armées.

Engagement avec la société civile

La participation de la société civile dans les questions de défense nécessite qu'elle soit engagée et informée sur les questions de défense et que le secteur de la défense soit ouvert et prêt à interagir avec les organisations de la société civile (OSC). Une participation efficace de la société civile consolide la capacité de planification du secteur de la défense et améliore la performance militaire en renforçant la redevabilité et le contrôle extérieurs et en mettant à disposition une expertise pertinente qui n'est pas toujours disponible au sein des institutions. La confiance publique dans les institutions est étayée par leur engagement avec les OSC et l'ouverture au débat public des politiques et stratégies de défense.

Il est dans l'intérêt du gouvernement nigérien de s'assurer que la société civile soit prise en compte dans le développement et la mise en œuvre des politiques de défense, car cela constituerait un premier pas essentiel pour le renforcement de la transparence et de l'intégrité du secteur. Ceci pourrait se faire à travers des consultations publiques et le partage d'informations.

TABLEAU DE BORD DES SCORES: NIGER

Score global

E

22

Risque très élevé

Risques politiques		E 31
Q5	Instruments internationaux	B 75
Q12	Transparence et détail du budget	C 63
Q7	Politique anti-corruption	C 63
Q18	Ressources naturelles	C 58
Q19	Lien au crime organisé	C 50
Q6	Débat public	C 50
Q3	Débat autour des politiques de défense	D 44
Q1	Contrôle législatif	D 42
Q20	Lutte contre le crime organisé	D 42
Q8	Institutions anti-corruption	D 42
Q14	Disponibilité du budget	D 33
Q13	Examen budgétaire	E 25
Q4	Engagement avec les OSC	E 25
Q17	Audit externe	E 17
Q2	Commission parlementaire défense et sécurité	E 17
Q11	Planification des achats	F 8
Q15	Revenus de la défense	F 8
Q10	Evaluation des risques	F 0
Q16	Audit interne	F 0
Q21	Surveillance des services de renseignement	F 0
Q76	Lobbying	F 0
Q9	Confiance publique envers les institutions	NS
Q22	Recrutement au sein des services de renseignements	NEI
Q23	Contrôle des exportations	NEI

Risques financiers		D 38
Q32	Contrôle des entreprises détenues par l'armée	A 100
Q31	Propriété effective	A 100
Q33	Entreprises privées non-autorisées	A 100
Q30	Accès à l'information	C 50
Q27	Accès à l'information du pouvoir législatif	E 25
Q77	Dépenses de défense	F 6
Q24	Contrôle de la cession des actifs	F 0
Q25	Examen de la cession des actifs	F 0
Q26	Dépenses secrètes	F 0
Q28	Audit des dépenses secrètes	F 0
Q29	Dépenses hors budget	NEI

Risques liés à la gestion du personnel		E 24
Q39	Taux de rémunération et indemnités	A 88
Q44	Pots-de-vin pour des affectations favorables	B 67
Q35	Mesures disciplinaires pour le personnel	C 50
Q40	Systèmes de paiement	C 50
Q46	Code de conduite pour les militaires	C 50
Q38	Nombre d'effectifs	D 33
Q41	Nominations objectives	E 25
Q48	Formation anti-corruption	E 17
Q42	Promotions objectives	F 13
Q34	Engagement public pour l'intégrité	F 8
Q36	Protection des lanceurs d'alerte	F 8
Q37	Postes à haut-risque	F 0
Q43	Pots-de-vin pour éviter la conscription	F 0
Q45	Chaines de commandement et de paiement	F 0

Q37	Q47 Code de conduite pour les civils	F 0
Q39	Q49 Poursuites judiciaires pour corruption	F 0
Q43	Q50 Paiements de facilitation	F 0

Risques sur les opérations		F 2
Q54	Surveillance de la corruption pendant les opérations	F 8
Q51	Doctrine militaire	F 0
Q52	Formation opérationnelle	F 0
Q53	Planification à long-terme	F 0
Q55	Contrôles dans l'attribution de contrats	F 0
Q56	Entreprises de sécurité privées	NS

Risques liés à l'approvisionnement		E 17
Q57	Législation sur les marchés publics	B 75
Q58	Cycle de l'approvisionnement	C 50
Q69	Sanctions pour les fournisseurs	D 33
Q65	Contrôles des appels d'offres	E 31
Q62	Normes et standard de conformité pour les entreprises	E 25
Q66	Contrôles anti-collusion	E 25
Q63	Prérequis de l'approvisionnement	E 17
Q64	Compétition ouverte v. approvisionnement unique	F 13
Q67	Attribution et exécution de contrats	F 13
Q59	Mécanismes de contrôle des achats	F 8
Q60	Publication d'achats potentiels	F 0
Q61	Publication des achats	F 0
Q70	Contrats compensatoires	F 0
Q71	Surveillance des contrats compensatoires	F 0
Q72	Compétition entre investissements compensatoires	F 0
Q73	Agents et intermédiaires	F 0
Q74	Enveloppes financières	F 0
Q75	Pression politique en matière d'achats	NS
Q75	Mécanismes de plaintes	NEI

Légende	Echelle de notation	Risque de corruption
A	83-100	Très faible
B	67-82	Faible
C	50-66	Modéré
D	33-49	Elevé
E	17-32	Très élevé
F	0-16	Critique

Légende

NEI – Pas assez d'informations pour évaluer l'indicateur

NS – L'indicateur n'est pas noté pour ce pays

NA – L'indicateur ne s'applique pas

Transparency International Defence & Security

www.ti-defence.org/gditwitter.com/ti-defence